

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 19 Septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Theodila de la Mairie de Peyrat-le-Château, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 septembre 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Non pourvu
34	23	7	23	30	1 (Peyrat-le-Château)

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET George, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : GORGE Christine

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle a donné pouvoir à COUPET George, BODIN Pascal a donné pouvoir à DUMONT-ST-PRIEST Hubert, BOUR Coline a donné pouvoir à SIMON Philippe, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, MALET Patrick a donné pouvoir à MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent a donné pouvoir à CHADELAUD Michel, PLAZANET Mélanie a donné pouvoir à CHABANAT Christine.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHAMPAUD Marc, GORA Richard, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel, SUDRON Frédéric

Secrétaire de séance : LEVET Elise

PERSONNEL

Délibération n° 84-2024 : Suppression d'un poste permanent d'attaché

VU le code général de la fonction publique,
Vu la délibération 90-2022 du 30 septembre 2022 portant création d'un poste d'attaché
Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Considérant le recrutement d'un agent au poste de DGS de la Communauté de Communes au grade d'attaché principal à partir du 4 novembre 2024

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- Supprimer le poste d'attaché
- Modifier en conséquence le tableau des effectifs

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 26 septembre 2024

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 02 OCT. 2024
Publié le : 02 OCT. 2024

